

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ZERO WASTE FRANCE



2023

**Page 7**  
Chiffres clés

**Page 10**  
Campagnes et projets

**Page 20**  
Passages médias



# SOMMAIRE

Page 3 - L'édito du CA

Page 4 - Le mot de la direction

Page 5 - L'association

Page 7 - Les chiffres clés de 2023

Page 8 - Équipe et gouvernance

PAGE 9 - UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

PAGE 10 - LES CAMPAGNES ET PROJETS 2023

Page 10 - Combattre la production de plastique à la source

Page 12 - Lutter pour la réduction et le réemploi des emballages

Page 14 - Faire pression pour la généralisation du tri à la source des biodéchets

Page 16 - Un plaidoyer pour une économie vraiment circulaire

Page 18 - Zoom sur les actions juridiques

Page 19 - Accompagner et proposer des solutions

PAGE 20 - PASSAGES MÉDIATIQUES

PAGE 21 - LE MOUVEMENT ZERO WASTE

Page 21 - Les groupes locaux

Page 23 - La Maison du Zéro Déchet

PAGE 24 - BILAN FINANCIER

# L'ÉDITO DU CA

## Cher-es adhérent-es,

Voici le rapport d'activité 2023, qui fait le bilan de la 26e année de l'association. Vous pourrez y découvrir les projets menés par Zero Waste France lors de l'année écoulée.

Le conseil d'administration (CA) est l'organe de gouvernance clé d'une association pour représenter les adhérent-es, en co-construisant le cap stratégique, actant les principales décisions et soutenant l'équipe salariée. Notre CA est aussi un collectif de femmes et d'hommes réparti-es sur le territoire qui apportent leurs engagements et leurs expériences très diverses à notre cause, complétées pour certain-es par un engagement au sein d'un groupe local. Cette année, nous avons pu pleinement expérimenter le fonctionnement collégial voté en remplacement des postes de Président-e, Secrétaire et Trésorier-e lors du changement de statuts à l'Assemblée générale 2023, et en ayant à cœur qu'il soit égalitaire. Nous remercions particulièrement Anne-Laure Paty, Présidente durant dix années. Le CA collégial a un rôle essentiel lors des moments clés de notre association, comme lors des deux journées annuelles consacrées à la stratégie, et lors de sessions de travail thématiques avec l'équipe. De même, en 2023, les rencontres régionales sur les biodéchets ont été co-assurées par l'équipe et par le CA.

Ce rapport met en lumière les actions menées par l'ensemble des membres du réseau : l'équipe et les groupes locaux. Malgré un recul du bénévolat, Zero Waste France reste bien active et poursuit les combats contre les projets d'incinérateurs, pour le développement des réseaux de consigne, pour les solutions de

tri à la source des biodéchets et le retour à la terre, ainsi que pour la construction d'un nouveau modèle de consommation.

**Zero Waste France par ses engagements défend une société sobre, juste et solidaire.** Notre association citoyenne fait progresser notre cause grâce à l'engagement de son équipe salariée, de ses groupes locaux, de ses adhérent-es, et à la générosité de ses donateur-ices et mécènes. Nous les en remercions chaleureusement.

**Alexia, Anne-Laure, Benjamin, Jörg, Marion, Michel, Nicolas, Paul, Salvo, Soizic**

Administrateur-ices de Zero Waste France



# LE MOT DE LA DIRECTRICE

## En 2023,

nous avons été confronté·es à une montée en puissance des lobbies qui cherchent à préserver leurs intérêts financiers et entravent les changements des modes de production nécessaires pour respecter les limites planétaires.

Malgré cela, nous sommes fièr·es de notre contribution au débat public, de notre forte présence dans les médias et d'avancées telles que :

- l'annonce par la Secrétaire d'État à l'Écologie du feu vert du gouvernement pour la généralisation de la consigne pour réemploi des emballages et l'engagement du ministre de l'Économie à agir contre la fast-fashion ;
- la dénonciation de grandes entreprises de l'agro-alimentaire pour manquement à la loi française et européenne, dont Danone que nous avons assignée en justice avec des partenaires ;
- la forte mobilisation des militant·es de nos groupes locaux contre les fast-foods et pour la mise en place du tri à la source des biodéchets ;
- la prise de conscience collective des impacts environnementaux, mais aussi sanitaires et sociaux, du plastique.

Ces résultats sont le fruit de l'implication des salarié·es, des bénévoles et des sympathisant·es de Zero Waste France pour faire advenir une société qui préserve ses ressources naturelles et réduit ses déchets dans un esprit de justice sociale.

Ils sont aussi possibles grâce à la mobilisation des militant·es au sein de groupes locaux qui s'informent, se forment et agissent pour notamment promouvoir des produits durables, sains, réemployables, réparables, partagés et éthiques.

Enfin, tout cela ne serait possible sans les synergies avec nos partenaires associatifs au niveau national et international, et la générosité des donateurs et donatrices, qui malgré l'inflation sont fidèles au mouvement et nous permettent de mener à bien nos actions.

Nous préparons d'ores et déjà de beaux projets pour 2024 afin de continuer à représenter l'intérêt général, en mettant la pression sur les décideur·euses politiques et économiques, tout en accompagnant celles et ceux qui œuvrent pour un réel changement de paradigme. Continuons, ensemble, à faire émerger une société où le partage prime sur l'intérêt individuel et où la consommation est centrée sur les besoins humains matériels et immatériels, dans le respect de tou·tes et du vivant !



**Juliette Franquet**

Directrice de Zero Waste France

# ZERO WASTE FRANCE

## L'ASSOCIATION

### Qui sommes-nous ?

Zero Waste France est une association environnementale qui milite depuis 1997 pour la **préservation des ressources naturelles et la prévention des déchets**, en privilégiant la réduction à la source. Elle a pour objectifs :

- de militer pour une **société sobre et efficiente**, notamment grâce à des modes et des niveaux de production et de consommation soutenables ;
- d'alerter sur la **quantité et la nocivité des déchets**, y compris dans le cadre de leur traitement ;
- d'oeuvrer au **respect de l'ordre de priorité des modes de traitement des déchets** (réutilisation, valorisation des déchets organiques, recyclage, élimination).

Les dons des citoyen·nes permettent à Zero Waste France de rester **indépendante** vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises.

### Les missions

La mission de Zero Waste France est de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, à l'échelle individuelle et collective, à travers différents types d'actions :

- **Influencer les décideurs et décideuses politiques français·es et européen·nes** pour l'élaboration de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets.
- **Informer les citoyen·nes des enjeux** liés à la prévention et la gestion des déchets, notamment dans le cadre de l'actualité réglementaire.
- **Dénoncer, voire tenter des actions en justice**, contre les organisations qui ne respectent pas leurs obligations juridiques.
- **Soutenir et accompagner les acteurs et actrices de terrain**, telles que les collectivités et les associations locales.



## Les partenaires

L'association fait partie de différents réseaux associatifs :

#break  
free  
from  
plastic



## Les principaux domaines d'expertise

Zero Waste France est experte de la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, déclinée à travers les 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Rendre à la terre, Recycler.

Cette expertise s'étend à tous les types de déchets ménagers, des emballages aux biodéchets, en passant, entre autres, par le textile, l'ameublement ou encore les équipements électriques et électroniques.

L'association promeut également les solutions permettant la réduction des déchets, telles que le vrac, le réemploi et la réutilisation, ou encore la réparation.

Enfin, Zero Waste France possède une expertise historique en matière de traitement des déchets, qu'il s'agisse d'incinération, de mise en décharge ou de recyclage.



## LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



**4 305**

**ADHÉRENT·E·S**



**31**

**ARTICLES  
PUBLIÉS SUR  
LE SITE WEB**



**+400**

**PASSAGES  
MÉDIATIQUES**



**28 000**

**ABONNÉ·ES À LA  
NEWSLETTER  
GÉNÉRALE**



**220 000**

**ABONNÉ·ES SUR  
LES RÉSEAUX  
SOCIAUX**



**47 100**

**PERSONNES  
INSCRITES AU  
DÉFI "RIEN DE NEUF"**

# ÉQUIPE ET GOUVERNANCE



**Marine Bonavita**  
a rejoint l'équipe en tant que  
Chargée de projets



**Aurélien Dumont**  
Chargé des relations  
adhérent·es (jusqu'en  
septembre 2023)



**Hélène Ngo**  
Responsable  
administrative et  
financière



**Pauline Debrabandere**  
Coordinatrice de campagnes



**Bénédicte Kjaer Kahlat**  
remplace Alice Elfassi en tant  
que Responsable des  
affaires juridiques



**Manon Richert**  
Responsable Communication



**Chloë Dumas**  
Responsable de la  
mobilisation citoyenne  
auprès des groupes locaux



**Juliette Franquet**  
Directrice  
de l'association



**Charlotte Soulyary**  
remplace Moïra Tourneur  
en tant que Responsable  
plaidoyer

Un grand merci à Aurélien Dumont, Alice Elfassi, Moïra Tourneur et Thierry Zuili, qui quittent l'équipe de Zero Waste France pour de nouvelles aventures, pour tout le travail accompli !

L'équipe tient également à témoigner sa reconnaissance aux volontaires en service civique et aux stagiaires : Juliette Baert - Jeanne-Marie Davatchi - Léo Faure - Zoé Mazeyrac - Mariana Moreira Marques

## Le conseil d'administration

Jörg Adamczewski - Nicolas Chatal - Marion Jarillot - Michel Knoerr - Soizic Le Lann - Alexia Le Quilliec - Salvo Manzone - Anne-Laure Paty - Paul Stouls - Benjamin Thiant

# UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

## LES TEMPS FORTS DE 2023



### JANVIER

Assignation en justice de Danone



### FÉVRIER

Vérification du respect de l'obligation de vaisselle réemployable dans les fast-foods



### AVRIL

Rencontres nationales et Assemblée générale



### AVRIL

Rencontres régionales sur les biodéchets



### MAI

Négociations internationales sur la pollution plastique



### JUIN

Concertation sur la consigne pour réemploi



### SEPTEMBRE

Conférence de presse à J-100 de l'obligation de tri à la source des biodéchets



### OCTOBRE

Week-end stratégique de l'association



### NOVEMBRE

Mobilisation des militant·es sur les emballages à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets et du vote sur les emballages au Parlement européen

# LES CAMPAGNES ET PROJETS 2023

## COMBATTRE LA PRODUCTION DE PLASTIQUE A LA SOURCE

### Défendre un traité mondial ambitieux et contraignant contre la pollution plastique

Les Etats membres de l'ONU se sont fixés collectivement pour objectif d'adopter d'ici début 2025 un [traité mondial contre la pollution plastique](#). Lors des deux sessions de négociations qui ont eu lieu en 2023, à Paris en juin et à Nairobi en novembre, Zero Waste France et ses partenaires associatifs ont [diffusé aux responsables politiques leurs recommandations en amont et leur analyse en fin de session](#). L'association a aussi [décrypté les enjeux de ce texte auprès du grand public](#) tout au long de l'année à travers des dizaines d'interviews dans la presse et des articles sur son site internet.

Par ailleurs, l'équipe a agi avec les partenaires internationaux GAIA et Break free from plastic afin que les profonds désaccords entre Etats ne nuisent pas au traité, en réduisant sa portée à la seule gestion des déchets plastiques, mais porte bien sur un objectif contraignant de réduction de la production de plastique. Enfin, Zero Waste France a rappelé le [rôle de la France et de l'Union Européenne dans ces discussions](#) lors de plusieurs réunions avec le ministre de l'Écologie Christophe Béchu et l'équipe française de négociations.

### Nos actions en justice contre la pollution plastique

L'année 2023 s'est ouverte avec [l'assignation de Danone](#) devant le tribunal judiciaire de Paris sur le fondement du [devoir de vigilance](#), aux côtés de ClientEarth et Surfrider Foundation Europe. Cela fait suite à la mise en demeure 9 grands groupes de l'agroalimentaire et de la grande distribution, pour l'absence de [bilan sur leur utilisation de plastique et de trajectoire de déplastification](#), alors même que le [plastique présente des risques avérés](#), tout au long de la chaîne de valeur de ces grands groupes, pour l'environnement, la santé et les droits humains.



## COMBATTRE LA PRODUCTION DE PLASTIQUE A LA SOURCE

Le 28 septembre, date anniversaire de la mise en demeure des 9 entreprises, Zero Waste France et ses partenaires ont **publié un rapport** visant à analyser leurs nouveaux plans de vigilance. Le constat est sans appel : **la grande majorité des entreprises ne semble toujours pas mesurer la gravité des risques liés au plastique**. A l'automne, les trois associations sont entrées dans une phase de **médiation judiciaire** avec Danone, mesure ordonnée par le juge de la mise en état. En cas d'échec de cette phase de dialogue, la procédure reprendra son cours.



### **Accompagner les collectivités dans la réduction du plastique**

Zero Waste France a rejoint en 2023 un **projet européen** pour accompagner des collectivités locales à réduire le plastique à usage unique et encourager le développement du réemploi sur leurs territoires. Coordonné par Zero Waste Europe, le **projet ERIC** ("Elevating Reuse In Cities") a pour objectif d'impulser des **solutions zéro plastique**, en particulier dans l'événementiel et les établissements recevant du public, ainsi que dans la commande publique. En France, **la Métropole de Lyon et la Métropole de Nantes** ont rejoint le projet au côté de 25 autres villes dans 9 pays européens.

Le 16 novembre 2023, Zero Waste France a organisé une matinée technique afin de mettre en lumière les retours d'expérience des collectivités ayant mis en place des actions de lutte contre le plastique à usage unique grâce au développement du réemploi. Durant ce webinar ouvert à toutes, l'Agence Régionale Biodiversité Environnement de la Région Sud (ARBE), la Métropole Rouen Normandie, ainsi que la communauté de communes Calvi Balagne ont partagé leurs bonnes pratiques dans les domaines de l'événementiel, du tourisme, ou de la restauration locale.

[En savoir plus sur la mobilisation de Zero Waste France contre la pollution plastique](#)

# LUTTER POUR LA RÉDUCTION ET LE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES

## Soutenir le retour de la consigne pour réemploi en France

Au premier semestre 2023, Zero Waste France a [participé activement à la concertation nationale sur la consigne des emballages](#) lancée par le gouvernement. L'association a porté des propositions pour la généralisation de la [consigne pour réemploi des emballages](#) notamment au sein du Collectif Réemploi, une coalition d'ONG environnementales et d'acteurs économiques du réemploi. Ce travail de plaidoyer a débouché en juin 2023 sur une grande victoire : l'annonce par la Secrétaire d'Etat Bérangère Couillard du feu vert gouvernemental pour la généralisation de la consigne pour réemploi des emballages.

Mais Zero Waste France et ses partenaires n'ont pas relâché leurs efforts en [organisant un événement à l'Assemblée nationale](#) sur ce sujet en septembre. À cette occasion, plusieurs députés ont rendu publique une proposition de loi pour le réemploi, dont les ONG et acteurs du réemploi espèrent voir aboutir le parcours parlementaire.

## S'attaquer aux niveaux records de déchets d'emballages en Europe

La bataille pour la réduction des déchets se joue aussi au niveau de l'Union européenne, à travers [le règlement sur les emballages et déchets d'emballages \(PPWR\)](#). Alors que la pression des lobbies se faisait de plus en plus intense à l'été 2023, Zero Waste France et ses partenaires du Collectif Réemploi ont interpellé

les eurodéputé-es sur la [nécessité de défendre le réemploi et les acquis de la loi française anti-gaspillage \(AGEC\) face au système du tout-jetable](#). L'association a réitéré cet appel à Strasbourg en novembre, à la veille du vote au Parlement européen avec ses partenaires européens et locaux, notamment Zero Waste Europe, Break Free From Plastic et Zéro Déchet Strasbourg.

Malgré un vote décevant des parlementaires, Zero Waste France et ses partenaires ont continué leur plaidoyer auprès des Etats membres afin de demander des objectifs ambitieux en termes de réduction et réemploi des emballages. Le texte fera l'objet d'un vote final fin avril 2024, après un trilogue entre la Commission, le Parlement et les Etats membres de l'UE.



### Coordonner et accompagner les mobilisations locales pour réduire les emballages

Zero Waste France a organisé des vérifications de l'application de la loi anti-gaspillage de 2020, qui oblige les restaurants à servir les repas sur place dans de la vaisselle réemployable depuis le 1er janvier 2023. Les militant·es des groupes locaux du réseau Zero Waste se sont ainsi rendu dans des centaines d'établissements de restauration rapide concernés. Les constats se sont avérés alarmants : en janvier, 163, soit plus de la moitié des 286 Burger King, KFC, McDonald's et Quick visités servaient toujours les repas pris sur place dans des emballages jetables. Grâce à cette enquête, l'association a adressé des courriers d'interpellation aux quatre enseignes et au ministère de la Transition écologique, tout en alertant les médias et le grand public. En novembre, le résultat était toujours préoccupant, puisque 115 établissements ont de nouveau été visités et 96 d'entre eux continuaient à utiliser de la vaisselle à usage unique.

Dans le cadre de la [Semaine européenne de la réduction des déchets \(SERD\)](#), qui portait cette année sur les emballages, l'association a proposé aux groupes locaux plusieurs actions clés en main, en particulier l'animation d'un atelier participatif, déclinaison du manifeste "Déchets partout, justice nulle part", pour sensibiliser à la réduction des déchets en reliant les enjeux environnementaux, sociaux, démocratiques et économiques. 120 actions ont été organisées par les militant·es sur l'ensemble du territoire pour dénoncer le suremballage mais aussi mettre en lumière les alternatives à travers notamment des projections de films et des interventions dans des écoles.

### Agir en justice contre le suremballage et les pratiques commerciales trompeuses

Au moins de juin, Zero Waste France a dénoncé aux côtés de l'association de consommateur·ices foodwatch [la pratique de suremballage déployée par certaines grandes marques de l'agro-alimentaire](#) : Mondelez International (Côte d'Or), Rana, Daco Bello, Herta et Carambar (Krema). Problématique à double titre, cette pratique est un fléau environnemental en termes de ressources gaspillées, et un risque de tromper les consommateur·ices dès lors que la taille de l'emballage ne reflète pas la quantité du produit proposé.



# FAIRE PRESSION POUR LA GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

À l'approche de l'entrée en vigueur de l'obligation de tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023, la France continuait d'accuser un retard inquiétant. Zero Waste France s'est donc mobilisée afin de **rappeler l'importance de mettre en œuvre cette loi cruciale pour sortir les déchets alimentaires de la "poubelle noire" des ménages.**

## Interpeller l'État et les collectivités au niveau national

L'association a **appelé l'État et les collectivités à redoubler d'efforts pour concrétiser cette mesure d'urgence et de bon sens écologique**, adoptée dès 2015 avec la loi de Transition énergétique pour la croissance verte.

L'équipe a participé aux réunions de concertation ministérielle pour **réclamer un décret en définissant notamment des objectifs quantitatifs de détournement des biodéchets de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles (OMR)**. L'Etat a finalement décidé de publier un avis le 6 décembre 2023, qui s'il reste insuffisant, a au moins permis de spécifier que les collectivités ne sont pas considérées comme ayant rempli leur obligation sur la seule base d'une mise à disposition ou distribution de composteurs individuels.

## Accompagner les militant·es du réseau en matière de plaidoyer local

En avril 2023, l'équipe salariée et les administrateur·ices de Zero Waste France ont **organisé une journée de rencontres**

**en présentiel**, consacrée à ce sujet, dans 9 régions de France. **Près de 140 militant·es** ont ainsi pu échanger sur les enjeux et impacts du tri à la source des biodéchets, mais aussi réfléchir aux actions possibles pour accélérer l'application de la loi.

Tout au long de l'année, l'association a **fourni aux groupes locaux des outils** pour faire l'état des lieux de leur territoire et passer à l'action, notamment en diffusant **le guide "Mon premier rendez-vous avec un·e élu·e"**, mais aussi des **fiches pratiques** avec des informations à transmettre à leurs collectivités, incluant des retours d'expérience de territoires pionniers en France et en Europe.

Parallèlement, l'équipe a proposé aux groupes locaux plusieurs **visioconférences collectives** sur les avancées et difficultés rencontrées dans leurs échanges avec leurs collectivités, ainsi qu'un **soutien individualisé** pour répondre aux problématiques spécifiques locales.



### Informer le grand public

Face aux discours erronés, qui rendent l'obligation de tri à la source des biodéchets incompréhensible aux yeux des citoyen·nes, Zero Waste France a **produit et diffusé des articles de vulgarisation** sur son site internet, relayés dans la newsletter et sur les réseaux sociaux de l'association.

L'équipe s'est aussi et surtout fortement **mobilisée tout au long de l'année pour faire émerger le sujet des biodéchets dans les médias**, avec plusieurs temps forts.

En septembre, à 100 jours de l'obligation du tri à la source, Zero Waste France a **organisé une conférence de presse rassemblant une quinzaine de journalistes de médias nationaux**, et diffusé un dossier de presse complet mettant l'accent sur le retard des collectivités françaises en matière de tri à la source, ainsi que sur la nécessité d'agir rapidement pour rattraper ce retard. Au même moment, Zero Waste France a **porté un communiqué de presse interassociatif**, co-signé avec le Réseau Compost Citoyen et France Nature Environnement, demandant aux collectivités de redoubler d'efforts dans le déploiement du tri à la source des biodéchets.

Fin novembre, l'équipe a **formé les militant·es du réseau aux relations presse** pour qu'ils et elles alertent les médias de la situation sur leur territoire.

Enfin, en décembre, Zero Waste France a **diffusé un communiqué de presse interpellant l'État quant à son inaction pour garantir l'application de la loi**. Ce temps fort médiatique a permis d'obtenir **30 retombées médias** à la toute fin de l'année sur les principales chaînes télévisées, mais aussi sur les radios nationales et dans la presse écrite.

[En savoir plus sur la mobilisation de Zero Waste France pour le tri à la source des biodéchets](#)



Plus de 60 passages  
médiatiques sur les  
biodéchets !

# UN PLAIDOYER POUR UNE ÉCONOMIE VRAIMENT CIRCULAIRE

## Faire passer l'économie de linéaire à circulaire, avec la planification écologique

En 2023, Zero Waste France a profité des consultations initiées par Emmanuel Macron sur la [planification écologique](#) pour porter ses propositions sur le volet économie circulaire de cette initiative. En effet, si la responsabilité du secteur des déchets est souvent réduite aux 4% d'émissions de gaz à effet de serre générés en aval par le traitement, en réalité l'ensemble des choix de production ont des impacts environnementaux majeurs, et l'économie circulaire est l'une des solutions clés pour limiter ces effets. Il faut pour cela faire les bons choix et **privilégier la sobriété plutôt que les innovations technologiques polluantes et énergivores telles que le recyclage chimique ou le stockage du carbone dans les incinérateurs**. Ainsi, l'association a plaidé pour des trajectoires de réduction de la production dans les filières les plus émettrices comme les emballages et le textile, afin de les inscrire dans la trajectoire de +1,5°C d'ici 2100 fixée par l'Accord de Paris sur le climat. **Plusieurs des propositions de Zero Waste France ont été reprises dans l'avis du Conseil national de l'économie circulaire et dans la stratégie du Secrétariat général à la planification écologique.**

L'association a aussi proposé des amendements lors du [projet de loi sur l'industrie verte](#) et du [projet de loi de finances](#) pour soutenir le nécessaire développement d'une économie circulaire sobre et juste. De nombreux parlementaires les ont soutenus et portés, sans succès malheureusement. En 2024, le débat devrait continuer dans les territoires à l'occasion des COP territoriales.

## Faire fonctionner le système de Responsabilité élargie du producteur (REP)

Zero Waste France avait fortement plaidé pour réformer le système REP lors de l'examen de la loi anti-gaspillage de 2020 et proposé avec succès de nombreuses mesures qui sont entrées dans la loi. Ce plaidoyer continue au quotidien via la **participation aux nombreux comités des parties prenantes**, rendus obligatoires par la loi au sein des éco-organismes, mais aussi aux réunions bi-hebdomadaires de la **commission inter-filières REP (CIFREP)**, une autorité consultative qui rend des avis au ministère de l'écologie sur les cahiers des charges, plans réemploi et réparation et sur toutes les demandes d'agrément des éco-organismes.

En 2023, Zero Waste France a assuré ce plaidoyer, souvent technique et complexe, afin que les règles du principe pollueur-payeur soient appliquées de façon efficace. L'association a souvent **dénoncé des cahiers des charges insuffisants**, comme cela a été le cas cette année pour [la filière emballages](#) en particulier. L'équipe a par ailleurs obtenu quelques modifications dans les éco-modulations et la mise en œuvre des fonds réemploi. Enfin, Zero Waste France a  **voté contre l'agrément de plusieurs éco-organismes non respectueux de la loi en matière de réduction et de réemploi**, les poussant à modifier leur plan de travail pour les années qui viennent.

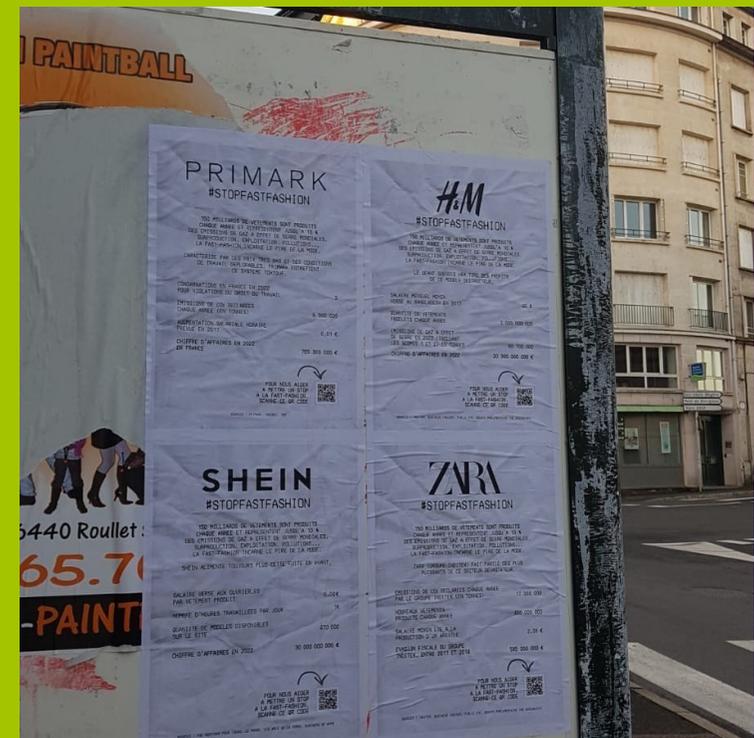
# UN PLAIDOYER POUR UNE ÉCONOMIE VRAIMENT CIRCULAIRE

## Mettre un stop à la fast-fashion

Zero Waste France a participé à l'élaboration de la [campagne #StopFastFashion](#), lancée lors du Black Friday en novembre 2023 à l'initiative des Amis de la Terre et co-portée avec Action Aid France, Fashion Revolution France, Max Havelaar France, France Nature Environnement, Emmaüs France et HOP // Halte à l'Obsolescence Programmée.

Les 8 organisations ont adressé un courrier au ministre de l'Économie Bruno Le Maire pour demander une loi d'encadrement de l'industrie de la mode et ont agi auprès des parlementaires pour la définition de règles strictes contre ce qui rend possible le développement de la fast fashion et la multiplication des déchets de produits textiles exportés dans des décharges à ciel ouvert : les stratégies marketing et industrielles qui se fondent sur la surproduction de produits de mauvaise qualité grâce à des conditions de travail au rabais.

Le ministre de l'Économie s'est engagé à agir, le ministre de la Transition écologique a soutenu la nécessité de mesures fortes. En 2024, ce plaidoyer interassociatif continuera pour les faire passer de l'engagement à l'action.



# ZOOM SUR LES ACTIONS JURIDIQUES

## **PRPGD Breton : une avancée sans être une victoire**

En septembre 2023, un jugement a enfin été obtenu trois ans après le dépôt d'un [recours contre le Plan régional de prévention et de gestion des déchets \(PRPGD\) de Bretagne](#) par Zero Waste France et ses partenaires (plusieurs groupes locaux bretons du mouvement et l'association locale Eaux Rivières de Bretagne).

Cette victoire reste cependant relative, car le recours visait principalement à dénoncer le manque de précision du plan et sa trop grande souplesse, alors même que celui-ci vient conditionner la planification à l'échelon local et le déploiement d'actions concrètes sur l'ensemble du territoire concerné. Pourtant, le tribunal n'a pas sanctionné l'économie générale du plan, mais s'est contenté de demander à la Région de le compléter par certains éléments expressément prévus par les textes, mais absents.

Cette affaire invite les acteur·ices du réseau Zero Waste à demeurer vigilant·es s'agissant du respect par les collectivités de leurs obligations de planification et à veiller à ce que les mesures proposées soient à la hauteur des enjeux.

## **Vie démocratique et associative**

C'est une victoire pour la vie associative, le mouvement écologiste et la coalition d'organisations pilotée par l'association Intérêt à Agir, regroupant parties à la procédure

et intervenants volontaires, dont Zero Waste France faisaient partie, pour réclamer l'annulation de la décision de dissoudre les Soulèvements de la Terre. Le 9 novembre, le Conseil d'Etat a annulé la dissolution en concluant au caractère inadapté de la mesure.

## **Les autres procédures en cours**

L'association continue par ailleurs de suivre plusieurs procédures en cours, comme le recours introduit contre le décret venant abaisser le taux de financement des fonds réparation, ainsi que des affaires contre des autorisations environnementales, par exemple contre l'incinérateur de la Chapelle-Saint-Luc dans l'Aube et son projet d'extension, et enfin celui contre Danone (cf. pages IO et II de ce rapport).

# ACCOMPAGNER ET PROPOSER DES SOLUTIONS

## Le Défi “Rien de neuf” poursuit sa diffusion

[Le Défi “Rien de neuf”](#) consiste à essayer d’acheter le moins d’objets neufs possible tout au long de l’année. En 2023, [plus de 47 100 personnes](#) participent à cette expérience, qui est un moyen de sensibiliser les citoyen·nes aux impacts du neuf, de leur faire découvrir les alternatives (questionner ses besoins, réparer, acheter d’occasion, fabriquer...) et de les faire agir collectivement. En 2023, Zero Waste France a continué à diffuser les outils de mobilisation du Défi, qui avaient bénéficié d’une refonte en 2022. L’association a tenu des stands du Défi “Rien de neuf”, avec plusieurs animations, dont une autour du jeu de plateau du Défi, lors de 7 événements, notamment au cours du festival Emmaüs Solidarités en juin à Aubervilliers et du festival Solidays.

Par ailleurs, de nouveaux articles, portant par exemple sur le rien de neuf au jardin et la réparation, ont été publiés sur le blog du Défi et onze newsletters diffusées, et le Défi a mis le sport à l’honneur sur ses différents canaux en septembre-octobre.

## Sport et zéro déchet : et si on changeait de modèle ?

Le samedi 7 octobre 2023, Zero Waste France a organisé une table ronde sur le thème “[sport et zéro déchet : carton rouge ou pari gagnant](#)” à la Maison du Zéro Déchet. Cette soirée d’échanges a mis en avant le parcours et l’engagement de trois acteurs·ices qui font du zéro déchet un pilier incontournable de leur pratique sportive. Cet événement a été l’occasion de rappeler

que les actions ne s’effectuent pas qu’à l’échelle individuelle, mais aussi collective. En effet, [un changement de modèle est nécessaire dans l’organisation d’événements sportifs pour aller vers une réduction massive des impacts de toutes les pratiques sportives.](#)

[Un article](#) a été publié ensuite sur le site internet afin de [sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux](#) dans le domaine du sport, mais également de mettre en lumière des exemples d’événements sportifs à suivre en matière de zéro-déchet.

## Un nouvel outil de sensibilisation

Zero Waste France a créé un [outil pédagogique pour sensibiliser le grand public à la réduction des déchets et du gaspillage des ressources](#). Cet atelier participatif promet un modèle de société zéro déchet, zéro gaspillage respectueux des limites planétaires, tout en étant soucieux de justice sociale et prenant mieux en compte l’avis de la population.

[Onze formations](#) à l’animation de cet atelier décliné à partir des idées défendues dans le dernier livre de l’association “[Déchets partout, justice nulle part](#)” ont été organisées en 2023 pour les militant·es des groupes locaux, à distance et en présentiel en Ile-de-France, en Auvergne-Rhône Alpes, dans les Hauts-de-France et en région PACA. Depuis la rentrée de septembre 2023, les militant·es animent régulièrement cet atelier pour sensibiliser les citoyen·nes sur leur territoire.

# PASSAGES MÉDIATIQUES

20 Minutes	France Bleu	Le Parisien	TFI
60 millions	France Info	Le Point	The Guardian
Actu-environnement	France Info TV	Le Progrès	Vert Le Média
Actu.fr	France Inter	Le Télégramme	Vosges Matin
AEF Info	Geo	Les Echos	We Demain
AFP	Grazia	Libération	Yahoo Actualités
Alternatives économiques	Huffington Post	Localtis	Zone Bourse
Arte	ID L'info Durable	M6	
BFMTV	Journal du dimanche	Marie France	
BFM Business	Journal du Geek	Maxi	
Bloomberg	Konbini	Mouv'	
Brut	L'AGEFI	Natura Sciences	
Ca m'intéresse	L'Alsace	Nice Matin	
Canard enchaîné	L'Est Républicain	Novethic	
Capital	L'Express	Ouest France	
Carenews	L'Hôtellerie Restauration	Que Choisir	
Cdurable.info	L'Humanité	Radio Classique	
Centre presse	L'Indépendant	Recyclage-récupération.fr	
Challenges	L'OBS	Réforme	
CM-CM	L'Usine Nouvelle	Reporterre	
Contexte	La Croix	RFI	
Courrier des Maires	La Dépêche	RMC	
Dernières nouvelles d'Alsace	La Gazette des communes	RSE Data News	
Doctissimo	La Gazette Normandie	RTBF	
ELLE	La Montagne	RTL	
Europe 1	La Nouvelle République	Slate	
France 3	La Relève et la Peste	Socialter	
France 2	La Tribune	Stratégies	
France 24	LCI	Sud Ouest	
France 5	Le Figaro	Sud Radio	
	Le Monde	Télérama	

Plus de 400 retombées  
dans les médias !



# LE MOUVEMENT ZERO WASTE

## LES GROUPES LOCAUX

Depuis 2015, Zero Waste France accompagne et développe un **réseau de groupes locaux**. Autonomes financièrement et juridiquement, les groupes locaux sont reliés à Zero Waste France et entre eux à travers une **charte d'engagements réciproques**. Ainsi, ces associations et collectifs citoyens s'engagent sur leur territoire pour promouvoir une société zéro déchet, zéro gaspillage vectrice de **justice environnementale, sociale, démocratique et économique**.

Soutenu·es par Zero Waste France, **plus de 750 militant·es bénévoles, 2 000 adhérent·es et 17 salarié·es** se mobilisent localement à travers des actions de plaidoyer et de sensibilisation, et s'engagent dans des luttes locales. En 2023, les groupes locaux ont **organisé plus de 1200 actions, sensibilisant ainsi près de 30 000 personnes** aux enjeux de réduction des déchets et de préservation des ressources tout au long de l'année, et en particulier lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD, cf. page 13).

### Des rencontres nationales et régionales

Comme chaque année, Zero Waste France a invité l'ensemble des militant·es du réseau pour un week-end de partage à la Maison du Zéro Déchet du 31 mars au 2 avril 2023. Une centaine de militant·es ont participé à ces 2 journées et demi de réflexions, d'échanges et de convivialité. Après une matinée dédiée à

l'assemblée générale et présentant les campagnes à venir de l'association nationale, l'après-midi a été dédiée à la montée en compétence des groupes locaux en matière de plaidoyer. Puis, dans un contexte d'engagement militant changeant, Zero Waste France a créé le dimanche un espace d'échange des bonnes pratiques sur l'accueil et l'accompagnement des bénévoles au sein des groupes locaux. De nombreux ateliers ont également été animés sur plusieurs thématiques au cœur de l'activité des groupes locaux.

Par ailleurs, pour la première fois en 2023, des rencontres régionales ont été organisées simultanément sur une même thématique (cf. page 14).



### Un accompagnement soutenu

Dans le cadre de ses campagnes, Zero Waste France accompagne les groupes locaux du réseau **avec la création et à la mise à disposition d'outils**, tels que des publications ou supports de communication. En 2023, les principales thématiques ayant donné lieu à la diffusion d'outils spécifiques sont le plastique, les emballages et les biodéchets.

Parallèlement, **l'équipe soutient les militant·es avec des expertises techniques**, notamment sur les enjeux juridiques et de plaidoyer ou encore la communication, la recherche de financement ou la gouvernance. **27 échanges ont eu lieu en visioconférence en 2023** et l'équipe répond au mieux aux demandes individuelles en fonction des besoins spécifiques pour apporter des ressources ou des conseils, ou encore mettre les militant·es en relation avec d'autres groupes locaux ou partenaires.

Certains groupes locaux ont malheureusement dû s'arrêter ou se mettre en pause, au vu de la crise actuelle du bénévolat en France. Après plusieurs années de mobilisation au sein du réseau, Zero Waste France tient à les remercier grandement de leur engagement. Mais la mobilisation continue sur le territoire, **Zero Waste France continue à intégrer et former les nouveaux collectifs qui se créent localement.**

Plus de 40 retombées médias pour les groupes locaux !



### Zoom sur... l'accompagnement aux relations médias

En 2023, Zero Waste France a réorienté une partie de ses actions de communication en direction des médias. Les groupes locaux ont pu bénéficier de cette expertise et soutien à plusieurs reprises, notamment au cours des Rencontres nationales, dans le cadre de la campagne portant sur le tri à la source des biodéchets, ou au quotidien dans la réorientation des demandes presse pertinentes.



# LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET

En 2017, Zero Waste France a créé [la Maison du Zéro Déchet](#), le lieu associatif pour découvrir les démarches zéro déchet, zéro gaspillage et passer à l'action (Paris, 12e). Le lieu regroupe :

- un café tenu par des bénévoles et tout un écosystème associatif,
- des événements (conférences, ateliers, projections-débats, rencontres, stand up...),
- une boutique proposant des alternatives aux produits jetables et aux emballages,
- des formations et accompagnement pour les professionnel·les,
- un espace avec des ressources sur les déchets,
- deux salles privatisables pour des évènements.

Au total, près de 250 événements ont été organisés tout au long de l'année.

4 permanent·es de Zero Waste France étaient administrateur·rices de la Maison du Zéro Déchet en 2023 : Aurélien Dumont, Juliette Franquet, Hélène Ngo et Thierry Zuili.



# BILAN FINANCIER

L'année 2023 se termine avec un **résultat positif qui permet à Zero Waste France de consolider ses fonds propres**. Le budget réalisé est inférieur à celui validé en lors de l'Assemblée Générale de 2023 car l'association a été confrontée à une baisse des revenus dans un contexte d'inflation. L'équipe a donc adapté ses dépenses au fur et à mesure de l'année tout en allant chercher de nouvelles sources de financements pour mener à bien ses activités. Grâce à ces efforts, l'association a pu conclure l'année avec un budget positif de 45 000€ et démarrer 2024 sur de bonnes bases.

**En 2023, les produits de la structure s'élèvent à 572 508 €.**

**Les dons de particuliers représentent la moitié des produits.** Presque la moitié du budget de l'association est financé grâce aux 285 274€ de dons des citoyen·nes. Chaque citoyen·ne réalisant un don à Zero Waste France est automatiquement considéré·e comme adhérent·e. Ces dons, défiscalisables à hauteur de 66 % pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, permettent d'assurer l'indépendance de l'association dans le choix des sujets qu'elle décide d'adresser et les modes d'actions qu'elle décide d'utiliser. Ces dons sont précieux pour l'association, car chaque donateur·ice, en tant qu'adhérent·e, vient apporter sa voix aux actions et demandes de Zero Waste France, notamment celles visant les changements nécessaires dans le système productiviste actuel.

Les dons de particuliers comprennent aussi ceux réalisés dans le cadre de partenariats. Par exemple, Zero Waste France est bénéficiaire de **l'arrondi sur salaire**, permettant à des entreprises sélectionnées de proposer à leurs salarié·es de faire un don prélevé sur leur salaire. L'association est également partenaire de l'application **Recyclivre Rachète** qui permet aux particuliers de revendre leurs livres et de reverser tout ou partie du montant de la vente à Zero Waste France.

L'association a reçu 109 175€ de subventions :

- 43 000€ de l'ADEME pour la coordination des groupes locaux
- 30 000€ du ministère de la Transition écologique : contribution au travail réalisé sur le traité international sur le plastique et les biodéchets
- 16 875€ de Zero Waste Europe pour le projet ERIC (Elevate Reuse in Cities)
- 19 300€ de Break Free From Plastic : contribution au travail réalisé sur le réemploi des emballages et le traité plastique

Le mécénat représente 107 600€. 80 600€ portent sur la raison d'être de l'association :

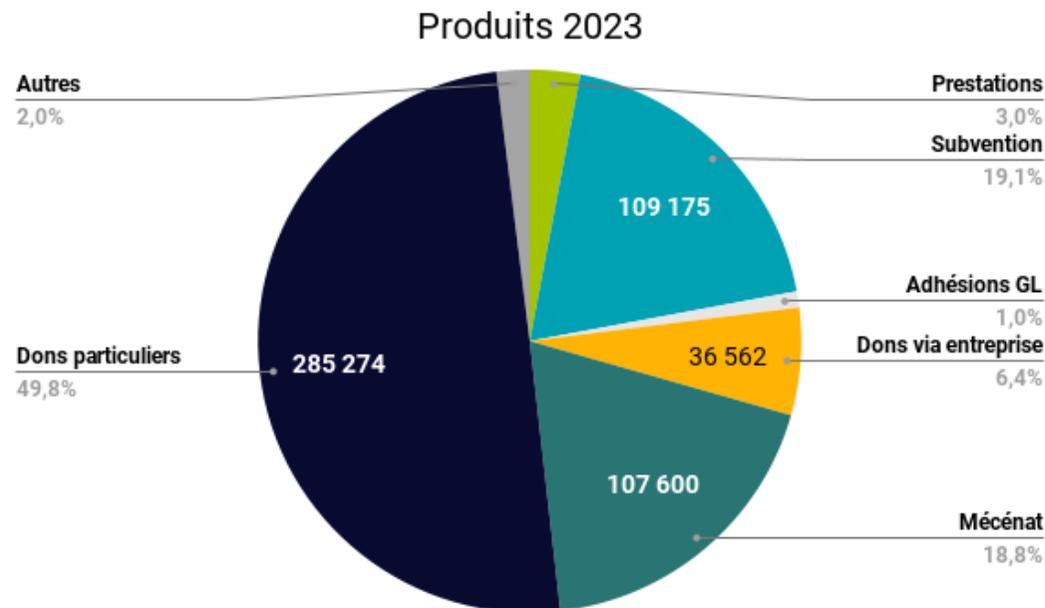
- 40 000€ de Fondation Léopold Mayer
- 30 000€ de Enowe
- 7 600€ de la Banque de France

30 000€ financent le Défi Rien de neuf et Zero Waste Sport :

- 20 000€ de la MAIF
- 10 000€ de la RATP

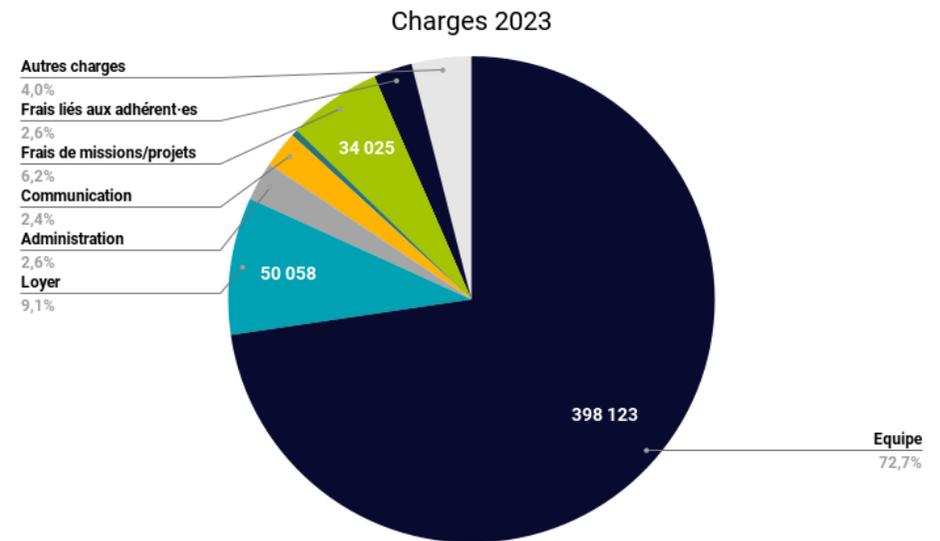
Les 36 562€ de dons via entreprise correspondent à des dons ponctuels. Il s'agit uniquement de demandes entrantes et chaque proposition de financement est étudiée par l'équipe afin de n'accepter que les dons en accord avec les valeurs de Zero Waste France : les dons de sociétés dont l'activité est contraire à la démarche zéro déchet zéro gaspillage ou qui s'inscrivent dans une démarche de greenwashing sont systématiquement refusés.

En 2023, les recettes issues des prestations et interventions s'élèvent à 17 130€. Zero Waste France a choisi de relayer les demandes de prestations auprès des groupes locaux et de la Maison du Zéro Déchet, mais aussi de réduire ces interventions, afin de permettre à l'équipe de se consacrer pleinement aux sujets et campagnes stratégiques de l'année. L'association a tout de même dispensé quelques formations et participé à quelques projets, tels que RSVP (ReuSe Vanguard Project), un projet piloté par Zero Waste Europe et porté en France par le Réseau Vrac et Réemploi, au comité de pilotage duquel siège Zero Waste France.



## Les dépenses en 2023 s'élèvent à 547 916 €.

75% de ces dépenses concernent les salaires, cotisations sociales et indemnités des volontaires en service civique. En cours d'année, l'équipe a constaté l'impact du contexte d'inflation sur les financements, notamment les dons de particuliers. Les dépenses ont donc été ajustées, et des scénarios prudents en matière de dons de particuliers et d'entreprises ont été établis afin d'éviter un résultat comptable négatif en fin d'année. Le budget a ainsi pu être maîtrisé, notamment en rognant sur certaines dépenses en communication, frais d'avocat ou encore déplacements. Cependant, nous avons d'une part concrétisé un accord avec un nouveau mécène et d'autre part réussi à maintenir le niveau de la collecte de fin d'année malgré une baisse générale des dons de particuliers entre 2022 et 2023.



# PLUS D'INFOS

[zerowastefrance.org](http://zerowastefrance.org)

## CRÉDITS PHOTOS

Nicolas Beaumont, Salvo Manzone, Zero Waste France

